Cazalis

Bulletin communal

2019

Edito

Mesdames, Messieurs,

Une année s'achève, un nouveau bulletin apparait !
Dans la précédente édition, je vous parlais d'une fin d'année 2018 agitée. Malheureusement, en particulier pour l'économie du pays, c'est-à-dire pour nous tous au final, 2019 aura été une année noire avec bon nombre d'exactions de tous genres et c'est bien regrettable.
Cette nouvelle année commence avec des violences d'un autre type : le coronavirus. Toute la population est impactée et souhaitons que les mesures prises, si elles sont respectées, permettront le retour à une vie normale dans les meilleurs délais. Que cette épreuve imprévisible consolide notre solidarité, surtout envers les plus fragiles.
Je voudrais rendre un dernier hommage à toutes les personnes qui nous ont quittés durant l'année 2019 et j'ai une pensée amicale pour leurs familles.
Tout au long de ce bulletin communal, vous pourrez retrouver à la fois un résumé des informations administratives : budget, travaux de l'année, investissements, vie de nos différents syndicats mais aussi un résumé des animations de notre village rendues possible grâce aux bénévoles de nos associations à qui je réitère toute ma reconnaissance.
Un grand merci à vous tous, collègues du Conseil Municipal, Céline au secrétariat de mairie et à l'agence postale, Babeth, Philippe .
Merci à vous tous habitants de Cazalis qui, à chaque fois que nous vous sollicitions, avez répondu présents pour nous apporter votre aide.
Je vous demande enfin d'apporter votre soutien à la nouvelle équipe municipale ce dont je ne doute pas car, dans nos petites communes, la solidarité entre tous est indispensable et gage du bien vivre.
Prenez du plaisir à lire ce nouveau bulletin qui rappelle les bons moments de l'année passés ensemble.
Je vous adresse toute mon amitié et vous remercie pour ces 19 années passées à la tête de CAZALIS grâce à vous tous.

Anny MARSAN

SOMMAIRE

La vie communale

P 3-6 : Réalisations 2019
P 7-8 : Informations communales
P 8 : Fleurissement
P 9-10 : Agence Postale Communale

La vie intercommunale

P 12-13 : Communauté de Communes Chalosse Tursan
P14 : SYDEC
P15 -16 : SIETOM
P 17 : Syndicat des Eschourdes
P 18 : SIVU scolaire le Luy de France

Les moments de convivialité

P 20 : Vœux
P 20 : Fêtes des mères
P 21 : Repas des aînés
P 21 : Après-midi détente
P 22 : Théâtre
P 22: 11 novembre
P 23 : Téléthon

La vie associative

P 25-27 : Comité des fêtes de Cazalis
P 28-30 : Fêtes de Cazalis
P 30-31 : Le sport à Cazalis
P 31-32 : Bar de Cazalis
P 33-35 : ACCA de Cazalis
P 36 : Rétrospective 2019

La vie communale

Réalisations 2019

Recettes de fonctionnement
374 774,21 €

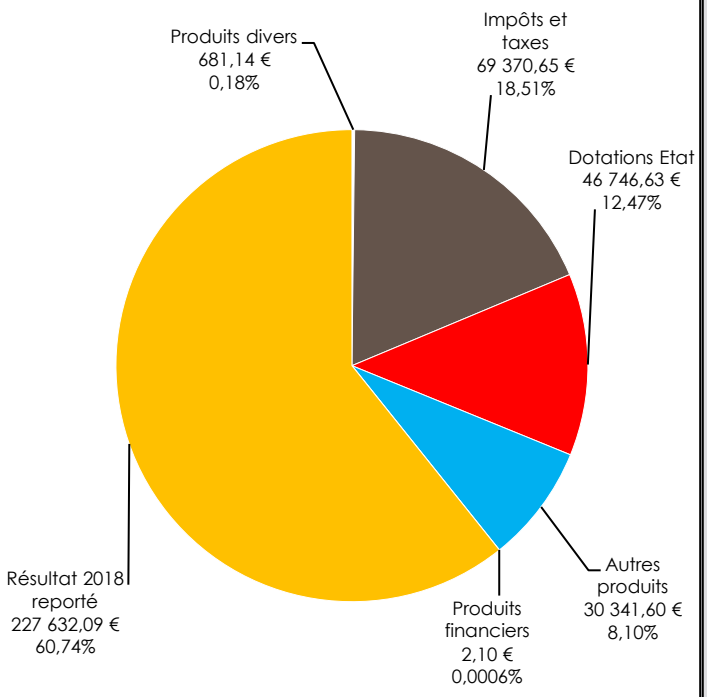

- Résultat reporté 2018
- Produits divers : ordures ménagères des loyers communaux et redevance d'occupation du domaine public
- Impôts et taxes : impôts locaux, compensation de la Communauté de Communes, FPIC et taxe additionnelle aux droits de mutation
- Dotations et participations : toutes les dotations de l'Etat
- Autres produits : loyers, locations salle et subvention de la Poste.
- Produits financiers : intérêts des parts sociales

Dépenses de fonctionnement
97 622,00 €

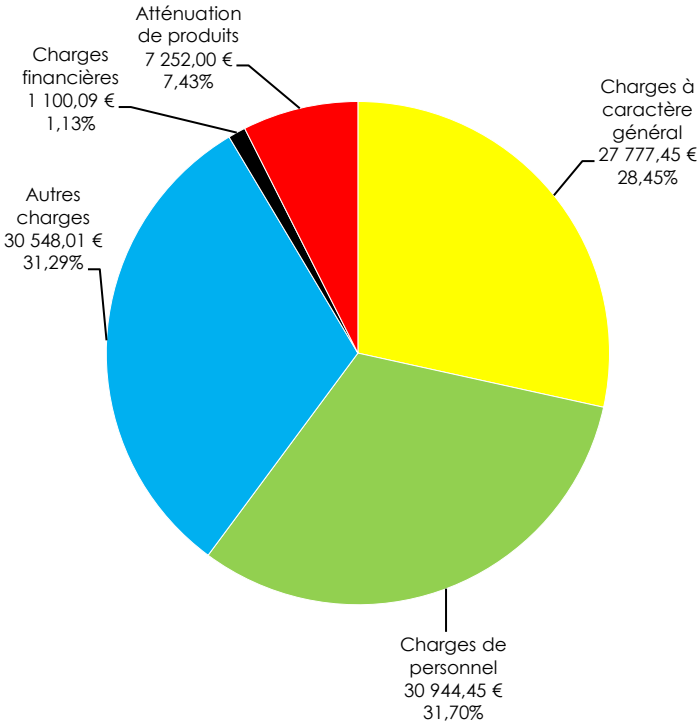

- Charges à caractère général : eau, électricité, achats divers produits et équipements, maintenances diverses, entretien voirie, bâtiments, matériels, organisation cérémonies, assurance, impôts, frais affranchissement et télécommunication.
- Charges de personnel : masse salariale avec différentes cotisations obligatoires, visites médicales
- Charges de gestion courante : indemnités des élus, charges obligatoires (SIVU, service incendie,…), subventions aux associations
- Charges financières : Intérêts des emprunts.
- Charges exceptionnelles : subventions voyages scolaires.

Réalisations 2019

Recettes d'investissement
69 194,84 €

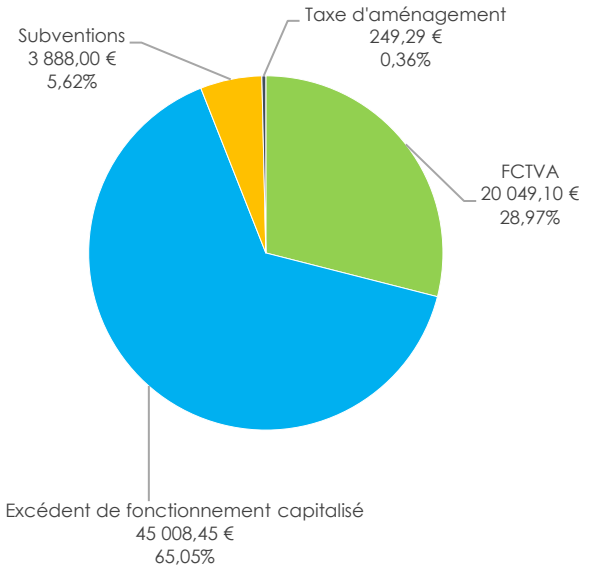

- Subventions reçues :
  - 3888,00 € - DETR pour la création de la réserve incendie du Quartier de la Lande et la mise en place d'un poteau incendie lieu-dit « Hontagné »
- FCTVA : la TVA perçue en 2019 est celle concernant les dépenses d'investissement de 2017
- Taxe d'aménagement : part communale de cette taxe d'urbanisme appliquée sur diverses constructions et aménagements.
- Excédent de fonctionnement capitalisé : part qui sert au financement de l'investissement

Dépenses d'investissement
87 670,40 €

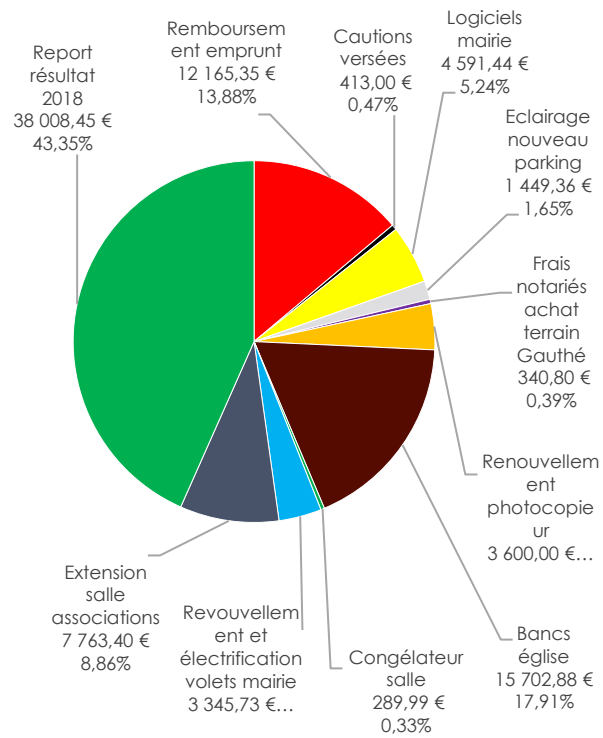

- Report résultat 2018
- Remboursement emprunts : remboursement du capital des emprunt
- Cautions versées : remboursement de la caution aux locataires partis
- Logiciels : forfait annuel pour les logiciels mairie
- Eclairage nouveau parking : ajout d'un candélabre pour éclairer le nouveau parking
- Frais notariés achat terrain Gauthé : terrain pour réserve incendie Quartier de la Lande
- Renouvellement du photocopieur de la mairie
- Bancs église : remplacement des bancs de l'église
- Volets roulants mairie : remplacement et électrification des volets
- Extension salle des associations : début des travaux de création de cette extension.

Réalisations 2019

Subventions aux associations

La commune accorde chaque année aux associations une subvention pour les aider financièrement à l'organisation de manifestations ou tout simplement à leur fonctionnement. Voici le détail pour 2019.

Associations	Montant
Comité des fêtes	600,00 €
ACCA	400,00 €
Entraide Hagetmautienne	100,00 €

Remplacement chauffe-eau

En cette année 2019, il a été nécessaire de remplacer le chauffe-eau du logement communal.

Coût : 1069,56 €

Travaux Chemin de Candaou

Suite au goudronnage de la chaussée, il fallait réaliser un réassort de cailloux sur l'accotement afin d'éviter un décrochage avec la partie roulable. Des travaux de pelle ont également été nécessaire pour réaliser la finition de l'accotement. C'est l'Entreprise Crouts qui a effectué ce chantier.

Coût : 2831,64 €

Moteur cloches :

Les cloches ne tintant plus, il a été nécessaire de renouveler un moteur de commande.

Coût : 1256.40 €

Défibrillateur :

La règlementation évoluant, les communes ont l'obligation de s'équiper d'un défibrillateur à compter du 1er janvier 2020. Ainsi, le Conseil Municipal a choisi de signer une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique qui propose la mise à disposition de ce matériel.

Une formation sera organisée prochainement pour les personnes que cela intéresse.

Coût : 450.00 € /an (location matériel, maintenance et formation)

Réalisations 2019

Nouveau parking:

La commune a créé un nouveau parking mais il a été constaté un souci d'éclairage. Il a été nécessaire de faire appel au SYDEC pour l'installation d'un nouveau candélabre.
D'autre part, les véhicules butés dans le grillage côté route. Pour éviter cela, l'entreprise Colas a fourni des bordures installées gracieusement par Didier Castets.

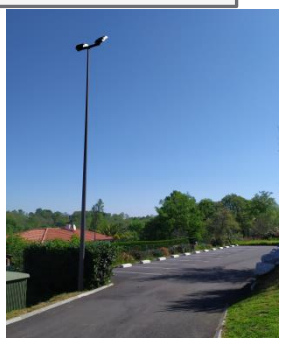

Coût : 1903,86 €

Renouvellement photocopieur mairie :

Au terme du contrat d'entretien du photocopieur de la mairie, le Conseil Municipal a étudié le renouvellement de la machine. C'est ainsi que la mairie est aujourd'hui dotée d'un photocopieur RICOH IMC2000.

Coût : 3600.00 €

Bancs de l'église :

Les bancs de l'église étaient pour certains en mauvais état et offraient un concert musical désagréable à chaque mouvement des personnes.
La municipalité a décidé de renouveler intégralement les assises de l'église, travail effectué par l'entreprise Favaro d'Hagetmau.

Coût : 15702.88 €

Congélateur :

Le congélateur de la salle polyvalente ayant rendu l'âme, la commune s'est dotée d'un nouveau.

Coût : 289.99 €

Volets roulants mairie :

La tringle d'actionnement cédant régulièrement, la municipalité a décidé de changer et d'électrifier les volets roulants de la mairie.

Coût : 3345.73 €

Chariots:

Michel Marie-Thérèze a confectionné des chariots pour les chaises et les tables de la salle polyvalente. Merci à lui pour ce travail.

Coût : 254,31 €

Informations communales

Etat Civil 2019

Naëly, Betty, Liliane est née le 04 mars 2019 au foyer de **Ghislain LASSERRE et Fanny LEMAIRE**

Laurent MIGNOT et Isabelle LACAZEDIEU se sont pacsés le 06 juillet 2019

Décès de :

Claude HERREYRE le 09 mars 2019

Solange DUDEZ le 12 mars 2019

Claudine BELLERT le 15 juin 2019

Christiane PIEULET le 19 juin 2019

François DUBOSCQ le 18 novembre 2019

Marie LACAZEDIEU le 30 décembre 2019

Horaires et coordonnées de la mairie et de l'Agence postale

La Mairie et l'Agence Postale de Cazalis sont ouvertes aux heures suivantes :

Lundi de 15h30 à 18h30
Mardi de 14h00 à 18h30
Jeudi de 08h30 à 12h30
Vendredi de 08h30 à 12h00
Samedi de 08h30 à 10h00

Téléphone : 05.58.79.37.31
Fax : 05.58.79.85.62
Mail : mairie.cazalis40@orange.fr

Services de la mairie :

Si vous avez besoin de photocopies de documents en couleur ou en noir et blanc, la mairie peut les réaliser gratuitement. Il vous sera demandé de fournir le papier si un volume important de copies est à faire.

De même, la mairie s'est dotée d'une plastifieuse qui est à votre disposition gratuitement au secrétariat.

Ces services sont proposés aux habitants sans contrepartie financière pour l'instant. Faites-en donc bon usage!

Subvention voyage scolaire

La commune de Cazalis accorde une aide de 50 € par an et par enfant de Cazalis pour le financement d'un voyage de 3 jours minimum organisé dans le cadre scolaire. Le versement sera effectué sur la présentation d'un RIB et d'une attestation de participation au voyage établie par l'établissement.

Tarifs de location de la salle polyvalente

Pour les habitants de la commune :
10 € la 1ère location
50 € à partir de la 2ème location de l'année

Pour les habitants hors commune :
200 € pour une journée
100 € par journée supplémentaire
300 € forfait week-end (mariage)

Pièces à fournir :
Caution : 300 €
Attestation d'assurance responsabilité civile

Pour les associations hors commune :
100 € si emprunt de la vaisselle
50 € si pas d'emprunt de vaisselle

Raticide

L'ancienne communauté de communes HCU distribuait aux communes membres des seaux de raticide mis à disposition des habitants qui en avaient besoin.
Depuis la fusion, cela s'est arrêté. C'est pourquoi les anciennes communes du canton d'Hagetmau ont constitué un groupement de commandes pour cet achat qui revient à la charge des communes.
N'hésitez pas à en demander à la mairie.

Fleurissement

Le printemps fait ressortir les belles fleurs, la preuve en image !!!!
Les jardiniers bénévoles sortent avec les premiers rayons de soleil, pour mettre en œuvre les plantations vertes et fleuries dans les divers espaces dédiés.
Couleurs et variétés multiples donnent à notre bourg une allure charmante et appréciée des visiteurs occasionnels.

Achats : 589,19 €

Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale vous offre toujours la plupart des services d'un bureau de Poste.

- Achat de timbres, prêt-à-poster, colissimos, emballages divers, …
- Affranchissement courrier, colis
- Contrat de réexpédition de courrier
- Pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale : sur présentation d'un justificatif de compte et d'une pièce d'identité, retrait ou dépôt d'espèces d'un CCP ou compte épargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours. Possibilité également d'un retrait d'espèces sur présentation unique de la carte bancaire.

Voici les différents tarifs :

Tarifs Lettre verte

Poids jusqu'à…	Tarifs Lettre verte Vers la France uniquement[2]
20 g	0,97 € (1 timbre vert)
100 g	1,94 € (2 timbres verts)
250 g	3,88 € (4 timbres verts)
500 g	5,82 € (6 timbres verts)
3 kg	7,76 € (8 timbres verts)

Économique et écologique, un envoi affranchi au **tarif Lettre verte** émet 30 % de CO2 de moins qu'une Lettre prioritaire. En effet, les enveloppes avec un **timbre vert** ne sont pas acheminées par avion (sauf pour la Corse et l'Outre-mer) !

Tarifs Lettre prioritaire

Poids jusqu'à…	Tarifs Lettre prioritaire Vers la France[2]	Tarifs Lettre prioritaire Vers l'international
20 g	1,16 € (1 timbre rouge)	1,40 € (1 timbre violet)
100 g	2,32 € (2 timbres rouges)	2,80 € (2 timbres violets)
250 g	4,64 € (4 timbres rouges)	7,00 € (5 timbres violets)
500 g	6,96 € (6 timbres rouges)	11,20 € (8 timbres violets)
2 kg	9,28 € (8 timbres rouges)	19,60 € (14 timbres violets)
3 kg[3]	9,28 € (8 timbres rouges)	33,60 € (24 timbres violets)

Avec le **timbre Lettre prioritaire**, les courriers à destination de la France sont distribués en 1 jour seulement[1]. Également disponible pour les **envois** à l'international, cet affranchissement permet de poster des **lettres**, des documents et de petits objets pesant jusqu'à 3 kg.

Tarifs Écopli

Poids jusqu'à...	Tarifs Écopli Vers la France uniquement[2]
20 g	0,95 € (1 timbre gris)
100 g	1,90 € (2 timbres gris)
250 g	3,80 € (4 timbres gris)

L'**Écopli**, c'est l'affranchissement le plus économique et le plus simple. Ce timbre gris se colle sur les **enveloppes** et les **petits colis** jusqu'à 250 g. La distribution est effectuée en 4 jours environ[1].

Tarifs Lettre suivie

Poids jusqu'à...	Tarifs Lettre suivie Vers la France[3]	Tarifs Lettre suivie Vers l'international
20 g	1,42 €	3,90 €
100 g	2,39 €	5,30 €
250 g	4,33 €	9,50 €
500 g	6,27 €	13,70 €
2 kg	8,21 €	-
3 kg	8,21 €	-

Avec l'affranchissement **Lettre suivie**, vous savez quand votre **destinataire** a reçu le courrier que vous lui avez envoyé (le suivi est complet ou partiel selon les destinations à l'étranger). Vos documents, petits objets et **courriers suivis** jusqu'à 3 kg sont distribués en 2 jours[1] au sein de la France métropolitaine.

Tarifs Lettre recommandée

	Tarifs Lettre recommandée Vers la France[2]			Tarifs Lettre recommandée Vers l'international	
Poids jusqu'à...	R1	R2	R3	R1	R2
20 g	4,30 €	5,05 €	6,20 €	5,90 €	6,90 €
50 g	4,85 €	5,60 €	6,70 €	7,30 €	8,30 €
100 g	5,50 €	6,20 €	7,30 €	7,30 €	8,30 €
250 g	6,70 €	7,45 €	8,60 €	11,50 €	12,50 €
500 g	7,85 €	8,55 €	9,60 €	15,70 €	16,70 €
1 kg	9,00 €	9,75 €	10,85 €	24,10 €	25,10 €
2 kg	10,70 €	11,40 €	12,60 €	24,10 €	25,10 €
3 kg	11,93 €	12,63 €	13,78 €	-	-
Avis de réception	1,15 €	1,15 €	1,15 €	1,40 €	1,40 €

Idéale pour l'envoi de documents importants, la Lettre recommandée permet à l'expéditeur d'obtenir une **preuve de dépôt** et, en option, un **accusé de réception** signé par le destinataire. Différentes possibilités d'indemnisation du contenu sont également disponibles.

Communauté de communes
Chalosse Tursan

SIVU SCOLAIRE LE LUY DE FRANCE

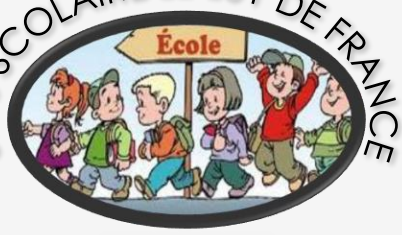

sdec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

SIETOM
de Chalosse

La vie intercommunale

CDC Chalosse Tursan

La Communauté de Communes Chalosse Tursan, en place depuis du 1er janvier 2017, a différentes compétences qui évoluent chaque année au fur et à mesure des besoins mais toujours dans l'intérêt collectif.

Les déchets de venaison, une nouvelle compétence communautaire

En 2019, les ACCA avec les Communes ont dû trouver une solution pour la gestion et le traitement des déchets de venaison.

À la chasse, le prélèvement d'un animal induit pour le chasseur la nécessité d'éviscérer et découper le gibier en vue de sa consommation. Il délaisse ainsi un certain nombre de déchets : les viscères, d'une part, et les éléments qui se décomposent plus difficilement (tête, os, peau), d'autre part. L'enlèvement et le traitement de ces déchets permettent de réduire les risques épidémiologiques et limitent les gênes aux autres usagers de la nature. D'où la nécessité de mettre en place un dispositif adapté.

Ce que dit la loi : les textes législatifs et réglementaires concernant la gestion des sous-produits animaux sont de deux natures : « Les uns traitent des déchets au sens large dans le Code de l'environnement ; les autres traitent spécifiquement des sous-produits d'animaux dans le Code rural et les règlements européens ». Le Code rural français préconise seulement « l'élimination par équarrissage des sous-produits d'animaux classés gibier au-delà d'un poids supérieur à 40 kilos »

Afin de répondre à cette règlementation, la Communauté de Communes a décidé de prendre la compétence « gestion des déchets de venaison ».

En effet, il est plus judicieux de mutualiser ce service à l'échelle du territoire afin d'en optimiser les coûts et la gestion.

Ainsi, sur le territoire, 3 points de collecte ont été instaurés à destination des ACCA.

Le coût est de 10 768 € pour l'ensemble de la collectivité dont 168 € pour la commune de Cazalis.

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), une taxe qui fait grincer…

La TEOM sert à financer la collecte des déchets ménagers et celle des déchets non ménagers.

Qui doit la payer ?

La TEOM est à payer par le propriétaire ou l'usufruitier d'une propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties (ou qui en est temporairement exonérée).
Si le propriétaire loue sa propriété, il peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

La TEOM est due même si le propriétaire n'occupe le logement que temporairement, pour de courts séjours par exemple.

Montant

La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière, c'est-à-dire la moitié de la valeur locative cadastrale de la propriété.

Pour la commune de Cazalis et toutes les communes membres, c'est la Communauté de Communes Chalosse Tursan qui est souveraine pour la fixation du taux d'imposition.

Le SIETOM de Chalosse, syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets sur notre territoire, facture à la Communauté le montant nécessaire au financement du service soit, pour 2019, 85,41 € par habitant.

La Communauté de Communes récupère alors le montant de ce service auprès des habitants de la manière suivante : (85,41 € x nombre d'habitants) / bases d'imposition foncière de la commune = taux TEOM applicable sur la commune.

Communes	*Base d'Imposition prévisionnelles en*	*Taux voté en %*	*Produit attendu en €*
ARBOUCAVE	148 143	11,82	17 510,50
AUBAGNAN	168 274	12,84	21 606,38
AUDIGNON	239 027	13,97	33 392,07
BANOS	150 384	16,53	24 858,48
BATS	171 369	15,00	25 705,35
CASTELNAU-TURSAN	107 459	15,66	16 828,08
CASTELNER	79 156	12,08	9 562,04
CAZALIS	91 008	13,04	11 867,44
CLEDES	76 084	15,15	11 526,73
COUDURES	348 691	11,44	39 890,25
DUMES	132 208	16,34	21 602,79
EYRES-MONCUBE	224 290	14,62	32 791,20
FARGUES	192 031	15,39	29 553,57
GEAUNE	641 379	9,20	59 006,87
HAGETMAU	5 219 941	7,86	410 287,36
HORSARRIEU	408 966	14,79	60 486,07
LABASTIDE-CHALOSSE	102 178	12,79	13 068,57
LACAJUNTE	86 602	15,48	13 405,99
LACRABE	136 410	16,65	22 712,27
LAURET	49 674	15,47	7 684,57
MANT	170 429	13,78	23 485,12
MAURIES	41 964	18,93	7 943,79
MIRAMONT-SENSACQ	230 639	13,59	31 343,84
MOMUY	297 780	13,71	40 825,64
MONGET	50 019	16,05	8 028,05
MONSEGUR	222 709	15,61	34 764,87
MONTAUT	403 330	13,72	55 336,88
MONTGAILLARD	406 187	13,69	55 607,00
MONTSOUE	327 404	15,21	49 798,15
MORGANX	102 185	15,55	15 889,77
PAYROS-CAZAUTETS	50 718	18,36	9 311,82
PECORADE	70 067	18,16	12 724,17
PEYRE	149 286	14,65	21 870,40
PHILONDENX	105 328	17,03	17 937,36
PIMBO	124 835	14,57	18 188,46
POUDENX	130 264	15,21	19 813,15
PUYOL-CAZALET	57 736	16,57	9 566,86
SAINT-CRICQ-CHALOSSE	358 542	15,46	55 430,59
SAINTE-COLOMBE	474 756	12,54	59 534,40
SAINT-SEVER	5 795 707	7,46	432 359,74
SAMADET	945 020	10,58	99 983,12
SARRAZIET	112 990	17,46	19 728,05
SERRES-GASTON	222 888	15,37	34 257,89
SERRESLOUS et ARRIBANS	105 654	16,65	17 591,39
SORBETS	118 840	14,88	17 683,39
URGONS	142 601	15,81	22 545,22
Total	**19 991 152**		**2 074 895,70**

Paiement

Le montant de la TEOM à payer est indiqué sur l'avis d'imposition de la taxe foncière. Il est payé chaque année avec la taxe foncière et ne fait pas l'objet d'un règlement distinct.

Point info !

Vous pouvez retrouver un bon nombre d'informations sur l'ensemble des services communautaires sur le site www.chalossetursan.fr

L'actualité, les différents projets, les compte-rendus, les coordonnées des divers services,….

Vous y trouverez forcément votre bonheur.

SYDEC

La fibre optique pour tous les landais : un enjeu majeur pour le territoire

Cartographie du déploiement du réseau de fibres optiques

Nouveau Programme 2019 – 2022

mis en œuvre par le SYDEC et ALTITUDE INFRASTRUCTURE

CAZALIS 2021-2022

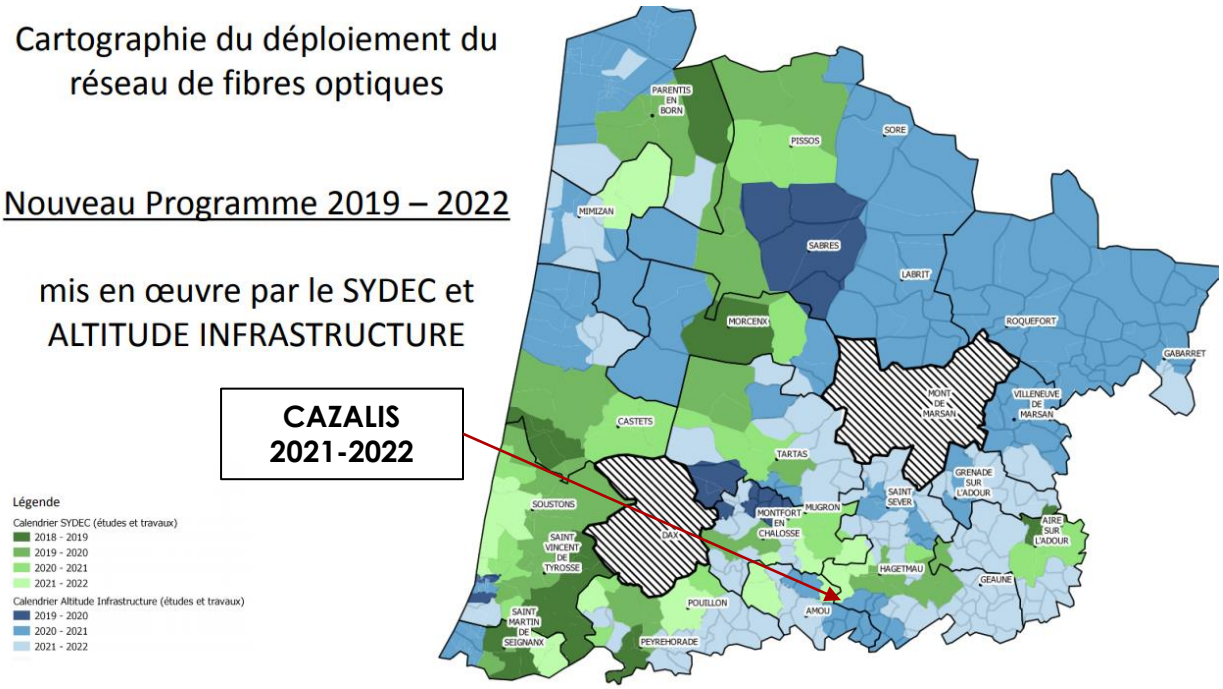

La Commune de Cazalis est dotée d'un réseau ADSL qui s'avère plutôt mauvais avec un débit relativement faible et où il existe encore une zone blanche.

L'arrivée de la fibre optique sur la commune est inespérée et ravira de nombreux, pour ne pas dire tous, les abonnés qui pourront profiter du très haut débit d'ici fin 2022.

En effet, dès 2013, le Département des Landes a décidé de lancer un vaste plan d'aménagement numérique des Landes. Il en confie la réalisation au SYDEC. Ce réseau d'initiative publique, 176 M€ d'investissement programmés dont 40 M€ du Département, est mis en oeuvre en 2016 avec le concours financier de l'État, de la Région et des Communautés de Communes. Il vise à couvrir en deux phases 153 000 foyers et entreprises en fibre optique.

En 2017, l'État décide de ne plus abonder le Fonds pour la Société Numérique nécessaire aux secondes phases des projets d'initiatives publiques.

En 2018, il dote les collectivités d'un nouvel outil : des Appels à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL) auprès des opérateurs privés, lancés à l'initiative des collectivités territoriales.

Le Département des Landes est l'un des premiers en France à se saisir de ce nouveau dispositif pour permettre la couverture de 100 % du territoire. Après consultation, le choix s'est porté vers l'opérateur Altitude Infrastructure.

En faisant cohabiter réseau public et réseau privé, l'objectif est d'accélérer l'aménagement numérique du territoire et de déployer la fibre pour tous d'ici fin 2022 pour répondre aux attentes des usagers.

Encore un peu de patience…

Commune de Cazalis
Bilan 2019

Fiche d'identité SIETOM
Population : 78 179
Nombre de points tri : 1 pour 288 hab

Fiche d'identité de la commune
Population : 139
Nombre de points tri : 1 pour 139 hab
Nombre de conteneurs verres isolés : 0

La collecte ordures ménagères
Tonnage SIETOM : 16 613 tonnes
Ratio SIETOM en kg/hab : 213
Ratio national en kg/hab : 261

Tonnage annuel collecté sur la commune : 30
(ratio SIETOM x population commune)
Jour(s) de collecte : lundi

Le compostage individuel
33 foyers équipés soit 48 % de la commune

La collecte sélective
Classement commune 2019 : 32 /122
Rappel 2018 : 11 /122
(établi en cumulant l'ensemble des performances de tri)

Bilan des collectes du SIETOM et de la commune

Matériau	SIETOM Tonnage Collecté (en T)	SIETOM Ratio (en kg/hab)	Commune Tonnage Collecté (en T)	Commune Ratio (en kg/hab)	Ratio commune /ratio SIETOM
P	2 007	25,7	3,2	23,2	☹
E	622	7,9	1,1	7,8	☹
V	2 359	30,2	5,1	36,4	☺

P= Papiers + cartonnette E= Emballages (pout, et flacons plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques) V= Verre

Evolution des collectes de la commune

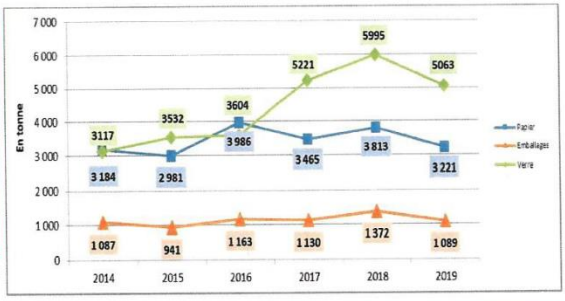

Bilan des collectes

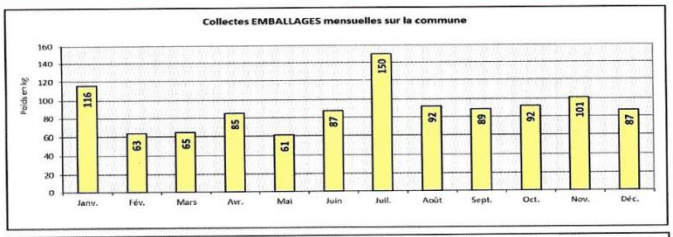

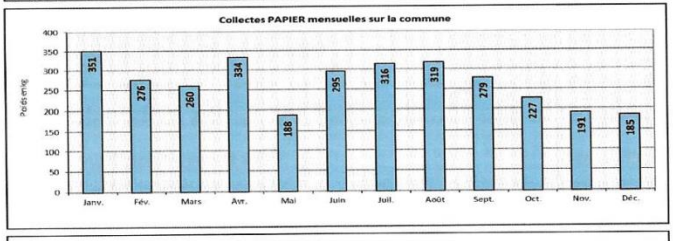

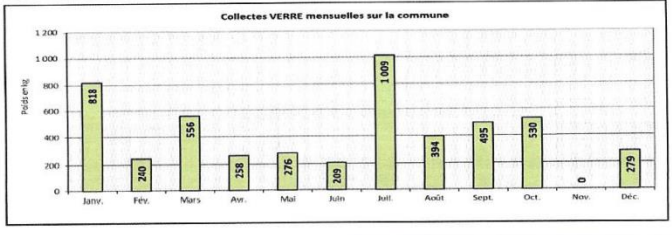

SIETOM

Compostage individuel

Le compostage domestique a plusieurs enjeux. Tout d'abord, comme pour le recyclage, il permet de valoriser certains de nos déchets ménagers. Cela permet de produire un engrais naturel et gratuit qui peut être utilisé dans nos potagers ou nos massifs de fleurs. Ainsi, le compostage permet de réduire la quantité de déchets jetés tout en produisant un amendement pour le sol.

Depuis 2005, le SIETOM a lancé une grande campagne de sensibilisation au compostage domestique en distribuant gratuitement des composteurs individuels à toute personne du territoire qui en fait la demande.

Pour cela, prenez contact directement avec le SIETOM de Chalosse ou bien la mairie de votre domicile.

Quels déchets peut-on composter ?

Les déchets de cuisine	Les déchets de jardin
Epluchures, fruits et légumes abimés	Feuilles, résidus de taille
Marc de café, sachets de thé	Tontes de gazon, mauvaises herbes
Coquilles d'oeuf écrasées	Fanes de légumes, fleurs fanées
Papier essuie tout	Vieux terreau
Pain, pâtes, riz	Sciures, cendres

Comment faire du compost ?

Il existe 2 méthodes pour faire du compost chez soi :

- En tas : il suffit d'entasser vos déchets dans un coin de votre jardin.
- En composteur : il suffit de déverser vos déchets dans votre composteur.

Pour réussir parfaitement son compost, il faut respecter quelques règles :

1 - Mélanger régulièrement les différentes couches de déchets.

2 - Surveiller l'humidité et l'aspect : un compost ne doit être ni trop humide, ni trop sec.

3 - Diversifier les apports de déchets : les déchets humides apportent de l'azote et les déchets secs apportent du carbone.

4 - Etre patient. En effet, il faut attendre plus de 8 mois avant de pouvoir utiliser son premier compost.

Déchets compostables

Compostage

Compost

Déchetterie

Voici les horaires de la déchetterie d'Hagetmau :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h-12h30 13h30-17h		09h-12h30 13h30-17h	09h-12h30 13h30-17h	09h-12h30 13h30-17h	09h-12h30 13h30-17h

Pour toute autre information, vous pouvez consulter le site www.sietomdechalosse.fr

Syndicat des Eschourdes

Réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif :

Le Syndicat des Eschourdes a dernièrement voté une enveloppe pour l'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif. Ce dispositif financier vient en complément du subventionnement par l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Vidange des fosses sceptiques :

Le Syndicat des Eschourdes propose chaque année un prix négocié pour la vidange des systèmes d'assainissement non collectif.

Pour toute information, vous pouvez contacter le syndicat au 05.58.74.75.63.

Canalisations eau potable :

Le syndicat a lancé depuis quelques années le renouvellement de canalisations d'eau vétustes.

Les nouvelles sont en PVC aux normes ou en fonte dans les zones qui le nécessitent.

Assainissement collectif :

Le Syndicat des Eschourdes a la compétence assainissement collectif.

Ainsi, en 2019, la commune de Clermont s'est vu dotée de ce système.

L'équipement de la commune de Sort est en cours d'étude.

Le financement est le suivant : 60 % à la charge du Syndicat et 40 % à la charge de la commune.

SIVU scolaire Le Luy de France

Voici la répartition de l'effectif pour l'année 2019-2020

MOMUY				NASSIET		CASTAIGNOS			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
4	16	17	18	17	6	8	13	10	19

Participation financière 2019 de la commune de Cazalis calculée suivant l'effectif de l'année scolaire 2018-2019

50 % de cette participation est calculée selon le nombre d'habitants et le reste au nombre d'élèves.

Argelos	Bassercles	Beyries	Castaignos	Cazalis	Momuy	Nassiet	Total
7 746 €	5 758 €	8 435 €	24 139 €	7462 €	32382 €	19251 €	104 573€

Soit pour Cazalis, une variation de **+12.79 %** par rapport à l'année précédente

La commune de Cazalis verse une participation aux communes de Momuy, Nassiet et Castaignos pour compenser les charges de personnel de surveillance et d'entretien.

Au total, 53 664 € ont été dépensés. 124 élèves étaient recensés. La participation par élève est donc de 433 €.

Communes	Participations
A Momuy	1 299 € pour 3 élèves
A Castaignos	433 € pour 1 élève
A Nassiet	1 732 € pour 4 élèves
Soit au total	**3 464 € pour 8 élèves**

Au total, la commune de Cazalis a payé pour 8 cazalisiens scolarisés : 10 926 € **soit 1365.75 € par élève,** soit une variation de **- 8.25 %** par rapport à l'année 2018.

Les moments de convivialité

Les bons moments de l'année

Le 13 janvier 2019, les cazalisiens se sont retrouvés pour se souhaiter une bonne et heureuse année.
L'équipe municipale les avait conviés pour écouter le discours de Mme Le Maire qui a présenté les travaux effectués en 2018.
Tout au long de son allocution Anny Marsan a exposé les réalisations telles que la réserve d'eau et le poteau pour la défense incendie, le nouveau parking.

Elle a communiqué sur les futurs travaux entre autre l'automatisation des volets roulants de la mairie, l'extension de la salle des associations ce qui permettra aux chasseurs de rester sur Cazalis pour entreposer le gibier et le découper.
Pour finir, elle a salué les nouveaux arrivants et leur a souhaité la bienvenue dans la commune.
Elle a terminé en réitérant ses meilleurs vœux et nous a invités à boire le verre de l'amitié.

La nouvelle génération des Cazalisiens est là !

Fin mai, les mamans sont à l'honneur, une journée leur est dédiée.
Anny Marsan et le conseil municipal, ont cette fois remis les roses le samedi soir pour cause d'élection le dimanche.
Anny met toujours l'accent sur les devoirs et les responsabilités qu'ont les parents envers leurs enfants, tout en menant une vie active.

S'est suivi une petite collation, de toasts et champagne, afin de fêter dignement le dévouement des mamans.

Après-midi Détente

Oyez Oyez braves gens !

Le premier mardi de chaque mois, vous pouvez venir vous détendre.
Plusieurs options sont à votre disposition, dont en voici une prioritaire : passer un très bon moment ensemble.
Une autre qui est tout autant incontournable, la gymnastique de la langue avant celles des mâchoires et du lever de coude.
Lors de ces rencontres, on n'oublie pas de fêter les anniversaires en chantant plus ou moins juste. Peu importe le résultat, c'est l'intention qui compte.
Venez élargir nos effectifs, le meilleur accueil vous sera réservé, que vous aimiez jouer ou pas, l'important étant de participer comme disait Pierre De Coubertin.

Début d'automne et pourtant sous une température clémente, nos ainés ont été conviés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas.

Pour ce moment de partage et de convivialité, les conseillers se sont une nouvelle fois, avec grand plaisir, mis aux fourneaux, pour concocter un menu à base de garbure, de produit de la mer et de la terre, sans oublier le dessert local à base des pêches de Cazalis. Les différents plats ont été arrosés de divers vins et bien sûr de champagne.

Encore une belle journée avec de belles personnes.

Les bons moments de l'année

En 2019, les 3 coups ont résonnés à Cazalis, devant un public toujours nombreux.
La troupe « même pas peur » de Pouillon, nous a divertis avec une pièce sur un barbecue infernal dans une maison de retraite.
Ce spectacle était amusant et a permis d'oublier les tracas quotidiens l'espace d'un moment.
La municipalité a offert aux spectateurs et à la troupe, café, chocolat et boissons fraîches accompagnés de douceurs.

Cazalis se fait toujours un honneur de commémorer nos soldats français qui ont combattus pour la libération de la France. Sans oublier d'avoir une pensée pour ceux qui continuent de se battre afin de défendre nos libertés.
Le discours écrit par Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, nous a été lu par Anny Marsan, la liste des cazalisiens tombés au combat a été énumérée par Lola Moulia.
Les petits cazalisiens sont venus déposer un bouquet, ainsi la nouvelle génération leur rend aussi hommage.

Une minute de silence a été observée. Nous avons tous chanté la Marseillaise, avant de nous diriger vers la salle polyvalente.
Comme les années précédentes, la célébration de cet armistice s'est clôturée par un apéritif accompagné de toasts.

Un moment de convivialité, qui permet aux habitants de se retrouver et discuter des différentes actualités.

A Cazalis, la générosité tant physique que financière est toujours aussi forte.
La majorité des habitants de Cazalis, et au-delà, s'est une nouvelle fois mobilisée pour aider cette association caritative.
Grace à quoi, la vie des malades et de leurs familles s'en trouve améliorée, en faisant des recherches de plus en plus importantes et performantes.
Ci-dessous, notre contribution à l'évolution de la recherche.

Type de versement	Espèces transformées		Chèques		TOTAL
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
Dons		95 €	10	392 €	**487 €**
Recettes		880 €	18	527 €	**1407 €**
TOTAL		**975 €**		**919 €**	**1894 €**

Cette année, 65 convives se sont réunis autour du repas préparé par l'acca, le comité des fêtes et la municipalité.
Garbure, cochon de lait, cochon sauvage, haricots, fromage, salade, et bien sûr nos merveilles accompagnées de crème anglaise.
Certains ont pu acheter de la garbure et des pâtisseries et ainsi améliorer la recette.

Comité des fêtes

Cazalis

ACCA

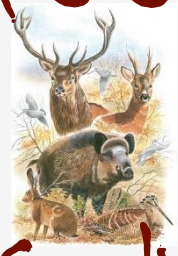

Cazalis

La vie associative

Comité des fêtes de Cazalis

Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Nous remercions les bénévoles et le bureau pour leur disponibilité et leur investissement afin de faire vivre le village de Cazalis.
C'est grâce à toutes ces personnes que nous pouvons maintenir les fêtes communales et apporter notre contribution au Téléthon, au repas annuel du bar, et préparer d'autres manifestations.
N'hésitez pas à nous rejoindre.

Les fêtes 2019 se sont très bien déroulées et ont apporté beaucoup de satisfactions, tant aux convives qu'au Comité, merci à tous ceux qui répondent présents, en famille et entre amis, votre présence justifie nos efforts.

La gymnastique continue tous les lundis soir de 19 H à 20 H, il y a encore de la place.

N'hésitez pas à nous soumettre vos souhaits et vos désirs d'animations pour 2020.

Voici la nouvelle composition du bureau :

PRESIDENTE Marie-Anne THONNELIER
VICE-PRESIDENT Hervé DUSPOUYS
SECRETAIRE Elisabeth LACAZEDIEU
SECRETAIRE ADJOINT Jean-Philippe LASSERRE

TRESORIERE Chantal GAILLARDOU
TRESORIER ADJOINT Florent AIRAULT
MEMBRE ACTIF Camille ROUX
RESPONSABLE L.IV Françoise LASSERRE
RESPONSABLE GYM Sylvie DEFFREIX

Merci à l'association des chasseurs pour l'organisation du concours de belote.

La Présidente, Marie-Anne Thonnelier

FÊTES 2019			
		RECETTES	DEPENSES
VENDREDI	Buvette /snack	616.00 €	
	Inscriptions	156.00 €	
	Lots		45.00 €
SAMEDI	Buvette/Tapas	2 140,07€	
	Billets repas	1 621,00 €	
	Pons (dessert)		210,00 €
	Mayeu location (tonneaux)		50,00 €
	Coudroy		50,81 €
	Labarthe		108,28 €
	Thiriet		92,51 €
	Delpeyrat		22,32 €
	Lalanne (frites fraîches)		17,80 €
	Spar Samadet (bib rouge et rosé		287,50 €
	Labat Carine (pêche à la ligne)		300.00 €
	Labat Carine (animations enfants)		100,00 €
	Promocash		77,49 €
	Baillet (jambon en tranches)		89,55 €
	Agour (fromage)		82,66 €
	Laurent animation		400,00 €
	Composition florale		30,00 €
	Bouteilles de vin rouge charentais		57,60 €

Comité des fêtes de Cazalis

FÊTES 2019			
		RECETTES	DEPENSES
SAMEDI	Abattoir		126,27 €
	Cochon		496,00 €
	Légumes Duspouys		162,00 €
	Centrakor		3,98 €
	Intermarché		212,47 €
	Noguès		1 403,66 €
	Landes gonflables (jeux)		380,00 €
DIMANCHE	Buvette	412.00 €	
	Paëlla	960,00 €	700,00 €
	Messe		17,00 €
	Harmonie Hagetmau		400,00 €
	Poneys		150,00 €
PRIMES	Reçues	1 844,00 €	
	Cocardes	89,60 €	
	Données		75,00 €
PROMO	Timbres		10,56 €
	Enveloppes		61,20 €
	Aïga design (affiches, flyers)		341,60 €
	SPRE		56,73 €
	SACEM		188,28 €
TOTAL		7 838,67 €	6 806,27 €
SOLDE : + 1 032,40 €			

BILAN DE L'ANNEE 2019			
		RECETTES	DEPENSES
GYM	GESL adhésion		60.00 €
	GESL Janvier		125,02 €
	GESL Février		125,08 €
	GESL Mars		125,02 €
	GESL Avril		90,70 €
	GESL Mai		125,02 €
	GESL Juin		126,57 €
	GESL Juillet		125,08 €
	GESL Aout		125,08 €
	GESL Septembre		121,57 €
	GESL Octobre		121,57 €
	GESL Novembre		121,57 €
	GESL Décembre		121,57 €

Comité des fêtes de Cazalis

BILAN DE L'ANNEE 2019			
		RECETTES	DEPENSES
	Adhésions trimestres 1 et 2	720,00 €	
	Adhésions Septembre à decembre trimestre 3	210,00 €	
	TOTAL GYM	930,00 €	1 513,85 €
SOLDE GYM : - 583,85 €			
Subvention	mairie	600,00 €	
Dons	Téléthon		150,00 €
	La Holi		100,00 €
Divers	Encre + timbres (bureau)		20,34 €
GROUPAMA	Assurance multirisques association		210,98 €
Darracq à Amou	Repas bénévoles du bureau		373,00 €
FETES COMMUNALES 2018		7 838,67 €	6 806,27 €
TOTAL		9 368,67 €	9 174,44 €
SOLDE DE L'ANNEE 2019 : + 194,23 €			

SOLDE DAV au 31/12/2019	4 032,66 €
SOLDE Compte sur Livret (intérêts sur l'année 3,78 €)	4 330,53€

Comité des fêtes de Cazalis

Vendredi 21 juin 2019, début des grandes férias de Cazalis!

Le concours international de pétanque en nocturne a rassemblé de nombreux participants.

Ils ont très brillamment réussi à éviter les flaques d'eau tout en pointant et tirant.

Samedi 22 juin, suite des festivités autour du repas communal !

Samedi à 12h, l'apéritif pouvait débuter, les équipes du comité des fêtes étaient à pied d'œuvre.

Les glaçons ont tinté dans les verres, et fondu dans le jaune.

Une fois les cacahuètes mangées, les festayres, se sont installés à table.
Avec les légumes locaux dans l'assiette cazalisienne, le cochon de lait avec des haricots, fromage et salade, une mousse rafraîchissante pour le dessert, nos convives étaient rassasiés.

Maquillage, quilles, jeux gonflable et poneys ont animés l'après midi des petits et des grands, sous le soleil des Landes.

Comité des fêtes de Cazalis

CAZALIS en fête !

Samedi soir, poursuite des festivités avec l'assiette de tapas, et l'animation musicale de Laurent Animations.
Les danseurs étaient nombreux à se trémousser, sans oublier d'aller se désaltérer auprès de la buvette.

Certains, moins enclin à la danse, avaient pris quartier autour de la salle, profitant des températures clémentes.

Dimanche 23 juin dernier jour des « férias »

L'harmonie Hagetmautienne a animé la messe avant de jouer l'hymne national lors du fleurissement du monument aux morts.

Une innovation pour terminer les fêtes 2019.
Après l'apéritif musical, une paëlla concoctée par Cédric Lubet (dit Buche), la preuve en image.

Après le régal des yeux, celui des papilles. Nombreux ont voulu goûter ce plat pour finir ensemble et en beauté le millésime 2019 des Grandes Férias de Cazalis.

FIN DES AGAPES ET A L'AN PROCHAIN

Gymnastique à Cazalis

2019, encore une année marquée par le sport à Cazalis.
Joëlle toujours fidèle au poste, avec son sourire et son dynamisme, fait s'exprimer le potentiel des gymnastes, en nous obligeant à nous surpasser, nous progressons un peu plus chaque année.
N'hésitez pas à rejoindre le groupe, le rythme de chacun est respecté.
Séance tous les lundis soir à 19H à la salle polyvalente.

Comité des fêtes de Cazalis

Tous les mardis à 9h00, rendez vous est pris sur le parking de la salle, pour se dégourdir les gambettes, et délier les langues.
Les parcours sont différents chaque semaine, et nous les adaptons aux marcheurs présents, afin que chacun s'y sente à l'aise.
Des places sont disponibles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Bar de Cazalis

BAR 2019				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
ancien solde au 31/05/2018				**949.65 €**
Repas du 26 MAI 2019	LABARTHE	226.00 €		
	INTERMARCHE	143.19 €		
	AGOUR Fromage	24.90 €		
	THIRIET Surgelés	35.09 €		
	BERTHON	248.00 €		
	Boulangerie Delpech	14.62 €		
Apéritif du 13 et pour le stock	Nogues alcool	320.99 €		
	Duspouys	8,00 €		
	Françoise.pro	2.38 €		
	Recette Bar		227,00 €	
	Recette Repas		728,00 €	
	TOTAL	**1023.17 €**	**955.00 €**	**-68.17 €**
Nouveau solde				**881.48 €**

Bar de Cazalis

DONS EFFECTUES		
Téléthon 2019	Don d'alcool d'une valeur de	96.00 €
Fêtes 2019	don du "gin" au comité des fêtes	98.58 €
	Total des dons	**194.58 €**

Les animations du Bar de Cazalis

Le 26 mai 2019, à l'occasion des élections européennes, la licence IV a été actionnée.
Bien sûr, à Cazalis, ça se traduit par un repas, avec la traditionnelle entrecôte, toujours dans la joie et la bonne humeur.

ACCA de Cazalis

Le Mot du Président

L'ACCA de Cazalis vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Saison 2018-2019, les effectifs sont restés stables.
Quelques nouveaux permis sont en prévision pour les saisons à venir.

Un point sur le gibier, les espèces migratrices ont bien été présentes sur le secteur. Concernant le gibier sédentaire, la population est toujours aussi faible, peu de reproduction et surtout un grand nombre de nuisibles (renards, fouines, blaireaux, sangliers et chats errants).
Les sangliers sont encore bien présents sur le secteur malgré les nombreuses battues effectuées.

Suite à un cas de tuberculose bovine, la DDTM nous a demandé de piéger les blaireaux afin d'effectuer des contrôles. Il s'est avéré qu'un animal était bien porteur de la maladie.
A ce jour, la commune est toujours sous surveillance.

L'ACCA remercie Mme le maire, Anny Marsan, et son conseil municipal pour la mise en œuvre de l'extension de la salle des associations.
Celle-ci permettra à l'ACCA d'avoir des locaux adaptés et aux normes sur la commune.

Le président JP LASSERRE

A.C.C.A DE CAZALIS COMPTES EXERCICE 2018-2019		
DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
Subvention communale	400,00 €	
Subvention/Adhésion fédération	538,72 €	147,00 €
Assurance Groupama		269,13 €
Cartes A.C.C.A 23X16 ; 9X46	798,00 €	
Bracelets	750,00 €	440,00 €
Faisans + Perdreaux		504,00 €
Participation frais piqueurs		400,00 €
Participation frais de meute		108,00 €
Repas chasse repas + dons	2 190,00 €	1 696,45 €
Concours de belote	468,00 €	259,04 €
Boissons + divers		1 617,88 €
Participation Téléthon		21,85 €
Vente chevreuil	537,00 €	
Vente sanglier	1 021,21 €	
TOTAL GENERAL	6 702,93 €	5 463,35 €

EXERCICE 2018-2019 : +1229,08 €
RAPPEL EXERCICE PRECEDENT: + 1467,48€

Caisse.....	169,00 €
Solde banque au 30/06/18.....	4 711,64 €
Solde banque au 30/06/19.....	5 940,72 €
Compte livret.....	6 928,15 €

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA DE CAZALIS DU 21 JUILLET 2019

Etaient présents : 13 chasseurs

Excusés : 4 chasseurs

- **Comptes financiers saison 2018/2019 approuvés à l'unanimité**
- **Rapport d'activité 2018/2019**

- 14 battues organisées, ont été prélevé 19 chevreuils, 22 sangliers, 1 renards
- piégeage 9 blaireaux 1 renard
- Banquet de la chasse le 06/ 09/ 2018 (110 personnes)
- Participation au téléthon
- Organisation d'un concours de belote le 01 /02/2019

- **Prévisions pour la saison 2019/2020**
- Plan de chasse chevreuil commun avec Brassempouy {calendrier des battues à venir}
- Lâcher de 40 faisans en 2 fois et 10 perdreaux
- Prix des cartes inchangé : 16 € et 46 € pour les membres facultatifs
- Validation de la participation de l'ACCA au local des chasseurs a hauteur 8000€ Aménagement 3000€ don 5000€

- **Divers**

- Demande de Monsieur LAFFITTE JEAN- MARC d'une installation de filet pour chasse a la palombe sur la commune de CAZALIS section E parcelles 31 33 34 Accepté a la majorité

REGLEMENT INTERIEUR

Pour l'obtention d'une carte de membre facultatif, faire une demande écrite au président avant le 1er avril de l'année en cours et la renouveler tous les ans. Cette dernière sera étudiée en Assemblée Générale.
Pour créer un poste fixe de chasse à la palombe, faire une demande écrite au Président de l'ACCA qui soumettra cette dernière à l'Assemblée Générale.
Fermeture de la chasse au faisan le 20 novembre
Chasse en commun au lièvre 2 jours fixés par l'ACCA et 2 prises maximum (01 décembre 08 décembre)
Chasse au sanglier avec les communes riveraines de Momuy Castaignos-Souslens Nassiet Brassempouy
Pendant les battues aux chevreuils toute autre chasse est interdite sur le territoire de l'ACCA de 8h00 à 13h00.(Plan de chasse en commun avec Brassempouy)

Le Président
JP-LASSERRE

ACCA de Cazalis

Le vendredi 1er Février, les chasseurs ont convié les amateurs de cartes pour leur traditionnel concours de belote.
24 équipes se sont affrontées afin de gagner le jambon. Tous les participants ont été récompensés.

Sous le soleil de Cazalis, les piqueurs, les présidents des Acca voisines et le conseil municipal étaient réunis pour clôturer la saison des battues.

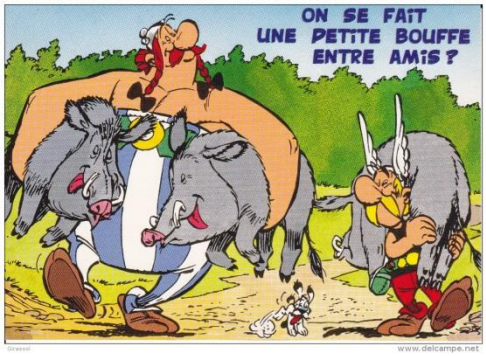

Assiette Gourmande
Calamars à la Basquaise
Civet de Sanglier
Trou Chalossais
Rôti de Sanglier
Et ses accompagnements
Salade - Fromage
Douceur glacée

Café
Apéritifs et Vins compris

Le samedi 07 septembre 2019, l'ACCA de Cazalis a eu le plaisir d'inviter à son repas annuel les chasseurs, leurs conjoints, les présidents des Acca voisines et les habitants de Cazalis.
Tous se sont régalés du repas concocté par « Le Vieux Tachoire ».
Après digestion, les chasseurs ont enfilés la tenue de camouflage pour traquer le gibier.

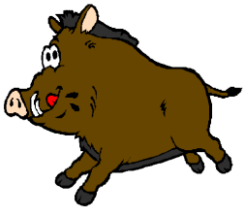

Rétrospective de l'année 2019